

# Qu'est-ce que l'"American women's club" ?

Autor(en): **J.T.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **63 (1975)**

Heft 11

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-274316>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Une figure de proue nous quitte

## Marcelle Prince-Koiré

et l'Association genevoise pour le suffrage féminin devenue, après le 7 février 1971, l'Association genevoise pour les droits de la femme



Chère Madame Prince, pourquoi êtes-vous déjà partie ?

Nous aurons de la peine à nous passer de vous !

Peut-on imaginer une séance du comité de l'AGDF où vous ne serez pas assise à cette place que vous aviez coutume d'occuper, au bout de la grande table ovale du salon de la rue Etienne-Dumont ? Toujours la première arrivée, toujours présente du début à la fin de la séance. Non pas par habitude prise, mais parce que vous vous sentiez concernée par toutes les questions débattues.

D'ailleurs les autres membres du comité comptaient sur votre présence certaine : à cause de votre longue appartenance à ce comité, vous saviez ce qu'on avait déjà entrepris autrefois, quelles erreurs il ne fallait pas refaire, sur quels points il fallait au contraire s'obstiner à nouveau. D'autre part, la lecture de nombreux

livres et journaux, sans compter la lecture assidue du Mémorial et des documents du Grand Conseil, vous maintenaient à la pointe de l'actualité. Au cours des débats, où l'on s'égare parfois en partant par la tangente à la discussion, vous étiez celle qui ramenait au nœud du problème et qui, en une ou deux phrases claires, redéfinissait la situation.

En dehors de la discussion, lorsqu'on avait un moment pour parler d'autre chose, on rencontrait en vous une amie discrète et sincère. Les plus jeunes aussi vous appréciaient parce que vous écoutiez leur point de vue et saviez partager leurs difficultés ou leur enthousiasme — parce que vous aviez gardé vous-même une jeunesse d'esprit et d'entreprise stimulante.

Vous étiez la preuve qu'un comité, pour être valable et complet, ne doit pas se fixer de limite d'âge arbitraire,

et que, pour bien travailler dans le présent, il ne faut se couper ni de l'avenir par l'absence de jeunes, ni du passé par l'absence d'anciens.

Marcelle Prince-Koiré, fille d'un armateur russe et d'une mère française, est née en Russie. Elle avait neuf ans quand sa mère, devenue veuve, vint s'installer à Lausanne. Elle aimait raconter, plus tard, l'impression inoubliable que lui avait produite, au sortir du tunnel près de Chexbres, la soudaine apparition du paysage grandiose qui s'offre à vous lorsque le train débouche sur la corniche qui domine le lac. Ce fut la naissance de son attachement au nouveau pays qui allait devenir le sien.

Elle fit ses études primaires et secondaires à Lausanne. Pendant la guerre de 1914-1918, elle travailla comme infirmière bénévole dans un hôpital militaire à Marseille. Puis, elle revint en Suisse. En 1920, elle épousa à Soleure M. Charles Prince, fonctionnaire et plus tard administrateur postal. En 1925 le couple vint se fixer à Genève. C'est là que Madame Prince entra en contact avec les féministes de Genève, de France, avec le milieu international de la SDN, et développa une activité féministe qui n'a cessé qu'avec sa mort.

Il importe de rendre hommage à cette activité, à laquelle elle s'est vouée de tout son cœur et son intelligence. Et il faut y associer son mari et sa fille qui tous deux, dans la mesure de leur temps, l'ont épaulée par toutes sortes de moyens.

A Genève, Emilie Gourd présidait l'Association genevoise pour le suffrage féminin. Madame Prince en devint bientôt membre. En 1933, elle entra au comité. En 1939, elle en devint la trésorière et le restera pen-

dant dix-huit ans. En 1957, elle quitte cette charge pour devenir présidente, de 1957 à 1965. « Vous avez une présidence heureuse », lui dit un jour un membre du comité. En effet : en 1959 eut lieu la première votation fédérale sur la reconnaissance des droits politiques aux femmes suisses. Le résultat d'ensemble fut négatif ; mais Genève avait eu une majorité positive, et la plus forte majorité en Suisse. Ce qui permit l'année suivante à Genève la votation pour la reconnaissance des droits cantonaux et communaux aux femmes de Genève, et son succès. Dès 1960, la présidente de l'AGSF peut donc voter dans son canton et sa commune. Elle décide d'entrer au parti libéral, où elle devient un membre fort actif.

Onze ans plus tard, redevenue un des membres du comité, après avoir encore une fois assumé la présidence, ad interim, en 1969-1970, elle participe au travail de propagande en vue de la deuxième votation pour le suffrage féminin sur le plan fédéral, qui aboutit enfin à la reconnaissance des droits politiques aux femmes suisses (7 février 1971). Les citoyennes de Genève sont devenues citoyennes suisses. C'est l'aboutissement de la lutte pour le suffrage féminin.

Une fois ce droit acquis, d'aucuns estimaient le but atteint et la lutte finie. Madame Prince n'était pas de ceux-là. Il restait à réaliser dans les faits et dans les lois la théorie de l'égalité. Toujours membre du comité de l'Association genevoise pour les droits de la femme, qui a succédé à l'Association genevoise pour le suffrage féminin, Madame Prince reste à l'écoute de tout ce qui se passe. Elle reçoit et lit régulièrement le Mémorial du Grand Conseil et alerte le comité chaque fois qu'une question

concerne l'Association. Comme par le passé, elle représente l'AGDF au Centre de liaison des associations féminines genevoises ; elle continue de se rendre comme déléguée aux assemblées générales de l'Association suisse pour les droits de la femme (a-t-elle jamais manqué une de ces assemblées ? En juin dernier, elle allait encore à celle de Locarno). Elle reste aussi un membre fidèle de l'Union des femmes.

Tenir bon ! C'est à cette obstination qu'on reconnaît la féministe.

Madame Prince était profondément féministe, et fière d'être femme. Véritable féministe, pour qui la femme voit le monde autrement que l'homme et doit pouvoir librement et sur un pied d'égalité y imprimer sa marque. Cette femme d'apparence tranquille avait un ensemble de qualités remarquables qui ont fait d'elle une personnalité et une force. Son caractère ferme, son esprit rationnel et pondéré, lucide et objectif, sa mémoire étonnante, la rendaient précieuse dans un débat. Modeste, elle acceptait volontiers toutes les besognes, des plus simples aux plus hautes, écrivant des adresses sur des centaines d'enveloppes ou se rendant en délégation auprès de commissions du Grand Conseil ou du Conseil d'Etat. D'une grande disponibilité, elle répondait toujours aux demandes de services ou de conseils. D'une charmante hospitalité aussi, et d'une grande culture, elle était estimée dans tous les milieux.

Sa personnalité, elle l'a gardée entière jusqu'à la fin : à quatre vingt-trois ans, elle est partie en pleine activité, laissant un profond regret, mais aussi un souvenir vivifiant.

M.-J. Mercier.

## LUCE PÉCLARD



« Luce Péclard, vous faites du journalisme, mais vous êtes surtout écrivain.

— J'ai un tel besoin de m'exprimer, de communiquer. Un besoin de recherche intérieure aussi, et de disponibilité envers les autres. Mais avant tout, il faut se comprendre soi-même...

— Depuis quand écrivez-vous ?  
— Toute petite, vers l'âge de 6 ou 7 ans, j'ai déjà la poésie. A 17 ans, j'ai dû quitter ma campagne aimée pour aller en ville. Ce fut pour moi un déchirement. J'ai alors écrit beaucoup de poèmes, tous en alexandrins. J'en ai encore de pleins cahiers... Mais, petit à petit, j'en suis venue à une forme plus libre. A noter que j'adore les poètes orientaux.

— Elle n'a pas d'âge. A certains moments, on dirait un enfant, à d'autres, une jeune femme d'Amérique latine, avec son regard chaud et sa petite figure un peu plate de Péruvienne et ses pendents d'oreilles transparents. Luce est un prénom fait pour elle, qui a quelque chose de lumineux au fond du regard.

— Etes-vous mariée ?  
— Oui et j'ai un petit garçon de trois ans.  
— Heureuse ?  
— Je crois.  
— Vos journées doivent être bien remplies...  
— Jusqu'à il y a trois ans, j'ai toujours mené de front activités de secrétaire et d'écrivain. Je fus pen-

dant sept ans secrétaire du Directeur général de l'Institut Battelle. A présent que j'en ai terminé avec le secrétariat, je m'occupe de choses sociales (« Amnesty international », etc.). Dans mes articles, j'ai traité, par exemple, des effets de la drogue sur l'enfant à naître...

— A quels journaux collaborez-vous ?

— « Service de Presse suisse », « Journal suisse des employés de commerce », « L'employé genevois », entre autres.

— J'avais lu avec délices votre recueil de poèmes « Les Aubes à venir », qui avait paru aux Editions Perret-Gentil. En avez-vous publié beaucoup d'autres ?

— Mon premier livre était un roman, « Sortilèges d'enfance », tout empreint de souvenirs. Après « Les Aubes à venir », j'ai sorti d'autres ouvrages de poésie, soit « Seuil » (Ed. Fernand Parisod), « Comprendre », et « Le Veilleur d'aurores » (Ed. Perret-Gentil). Actuellement, je prépare un recueil de poèmes destiné aux Editions Robert, de Moutier : « Pèlerin sur la terre », dont le titre est tiré d'une pensée de Camus. Il sera d'ailleurs illustré par la Genevoise Jacqueline Dumur-Fischer.

— Vous êtes, je vois, fidèle à l'édition suisse !

— C'est surtout en Suisse que j'ai mes lecteurs.  
— Sauf erreur, vous avez eu le Prix de la Fondation Gaspard Vallette...

— Oui, en 1970.

— Quel effet cela vous a-t-il fait ?

— Ce genre d'honneur fait plaisir, parce qu'il représente à la fois des ventes accrues, un plus grand cercle de lecteurs et un apport financier qui n'est pas à dédaigner à notre époque de vie chère...

— Je ne crois pas qu'on puisse dire que vous êtes un écrivain engagé...

— Non, rassurez-vous. Et je ne comprends pas que des écrivains puissent se laisser téléguider, en quelque sorte, en devenant les esclaves d'une certaine doctrine. Un engagement personnel à l'égard de sa propre conscience, d'accord, mais pas de ces clans qui vous empêchent d'avoir une vue d'ensemble !

— Votre jugement est sain et je reconnais là une authentique fille de la terre. Gustave Thibon n'a-t-il pas illustré magnifiquement la sagesse paysanne ?

— Certes, je suis pour l'équilibre dans tous les domaines : sacré, profane, artistique. Les croyances organisées, avec leurs dogmes, leurs ex-

cès, leur fanatisme générateur de guerres, n'ont aucun impact sur moi. La vraie religion est dans le secret du cœur. Par ailleurs, en ce qui concerne les écrivains de chez nous, je trouve bien dommage la scission qu'il y a eu entre la Société suisse des écrivains et le Groupe dit d'Oitlen. Cette scission ne peut qu'affaiblir les deux camps. Une société unique aurait tellement plus de poids !

— Que pensez-vous du rôle du poète dans notre monde actuel ?

— Le poète ne doit pas se retrancher dans une tour d'ivoire, mais évoluer dans le monde. Il a son mot à dire. Mais avant tout, il doit avoir la liberté intérieure, la seule qui puisse lui permettre de supporter les contraintes extérieures, les servitudes auxquelles il est assujéti. Je pense que c'est le rôle du poète de chercher aussi son équilibre intérieur, l'accord et l'unité avec lui-même, condition de sa disponibilité pour les autres. Voilà un engagement valable ! A partir de là, le poète peut s'atteler à son travail de décantation, de dépouillement, de recherche de l'essentiel, de l'unité, de la vérité.

Et si, au travers de son aventure personnelle, il arrive à rejoindre l'universel en passant par le cœur de ses lecteurs et en leur faisant partager son émotion, alors la partie est gagnée. Mais pour cela, il doit être au fond comme une éponge qui absorbe les situations de l'existence tour à tour tragiques ou comiques. Il se crée alors en lui une densité telle qu'il faut bien qu'à un moment donné, son énergie créatrice éclate et se manifeste, et par là même le décharge et le libère. L'état de création n'est d'ailleurs pas le privilège du seul poète. Pour ma part, je vois la création comme une sphère aux multiples facettes. Le poème est une des facettes, la musique du compositeur une autre facette, le tableau du peintre, la sculpture, d'autres facettes encore. La naissance d'un enfant, encore une autre. Le modèle sortant des mains du couturier, le chapeau des mains de la modiste, la nouvelle variété de fleur des mains du jardinier, que sais-je encore ? Tout ce qui existe, ce qui bouge, ce qui frémit, ce qui palpite sur cette terre est, à différents degrés, la manifestation d'une création continue. Et le chercheur scientifique, le physicien dans son laboratoire sont eux aussi des facettes de cette immense boule de la création ; dans l'instant de leur inspiration propre, ne s'oublient-ils pas eux-mêmes et ne déchiffrent-ils pas Dieu ?

J. T.

## Qu'est-ce que l'« AMERICAN WOMEN'S CLUB » ?

L'« American Women's Club » fut fondé en septembre 1958, d'abord uniquement pour les Américains, puis pour tous les internationaux, c'est-à-dire qu'il devint le lieu de rencontre des gens nouvellement arrivés à Genève et qui s'y sentaient dépayés. Ce club multiforme organise, par exemple, un déjeuner hebdomadaire avec conférence, des défilés de mode ou des manifestations d'intérêts divers. Ses activités sociales sont actuellement très développées. La plus remarquable fut la création du volontariat dans les hôpitaux (hôpital de gériatrie, service de thérapie, etc.). On compte aussi des groupes d'excursions et de voyages à l'étranger, des groupes d'art et de visites de la ville de Genève. Dans le local du club, au boulevard Helvétique, deux fois par mois on sert une tasse de café, le matin aux nouveaux arrivants de toutes nationalités, qui sont ainsi accueillis et aidés en cas de difficultés. Le club a d'ailleurs fait paraître une brochure donnant tous les renseignements sur Genève et ses environs (adresses de médecins, comment s'approvisionner sur la place, et toutes les démarches à faire pour s'installer). Et c'est dans les fonctions du club de faire en sorte que les étrangers s'intéressent à la vie de Genève.

Sous la présidence d'une Américaine et la vice-présidence d'une Suisse, le Women's Club a institué séparément, à la rue Maunoir, un magasin de ventes d'occasions avec l'idée que les étrangers établis et devant quitter Genève seraient ravis de pouvoir revendre les meubles, objets et vêtements qu'ils ne pourraient ramener chez eux : leurs vêtements de laine et leurs skis s'ils se rendent dans les pays chauds, et leurs appareils électriques si le courant n'y est pas le même qu'en Suisse. La Chambre de commerce donna son autorisation pour la vente de ces occasions, lesquelles, par ailleurs, ne peuvent être vendues que par les membres du club. L'équipe de travail fonctionne le lundi et met les prix, tandis que les Genevois font la queue devant la porte (les 95 % des acheteurs sont des Genevois). La personne qui apporte reçoit les deux tiers du prix de la vente. Du tiers restant on déduit le prix du loyer et la rétribution de la vendeuse à plein temps. Les autres ouvrières sont volontaires.

Et ce fut un succès dès le début, avec 400 000 à 500 000 francs par an de chiffre d'affaires, le tiers des bénéfices allant à des œuvres de charité genevoises.

Le club ne paie pas d'impôts parce qu'il est une société sans but lucratif. Pour en faire partie, il faut être parrainé par deux membres et payer des cotisations. Au magasin, ce qui n'est pas vendu dans les quatre mois est donné à l'Armée du Salut ou à la Croix-Rouge. Mais les dons du club sont toujours les bienvenus, car le Women's Club fait ses dons essentiellement à ceux qui en ont besoin, à ceux dont personne ne s'occupe. Il offre l'objet utile : par exemple une auto pour la distribution et les transfusions sanguines, un chariot pour l'hôpital, des bourses pour les élèves du Conservatoire qui n'ont plus de quoi payer la fin de leurs études, et le financement de publications de recherches médicales. Il offre l'objet nécessaire qui rendra précisément service à la Clinique infantile ou gériatrique, à une crèche, à un hôtel maternel, à un jardin d'enfants, à un centre d'études ou de recherches, entre autres. Le Women's Club rend ainsi d'inappréciables services et mérite d'être connu et encouragé.

J. T.